

Zoom Santé

Un outil à votre disposition!



Cet outil vous permet de voir sur une carte interactive la disposition des sites porcins et leurs statuts dans un rayon de 10 km autour de votre ferme ainsi que de recevoir les rapports de synthèse (ci-dessous).

Rapport de synthèse SRRP					
Site de référence					
La bonne viande 118, Rue des Feuillus, Val-d'Or(89008)			900 adultes 2360 juvéniles		
Distribution des sites et des animaux					
	< 1 km	1 - 2 km	2 - 5 km	> 5 km	Total
Sites	0 (0%)	1 (5%)	3 (15%)	16 (80%)	20
Adultes ¹	0%	4%	6%	89%	3686
Juvéniles ¹	0%	2%	38%	61%	33210
¹ Estimation à partir du nombre de places.					
Statut SRRP du voisinage (sites)					
Légende	Statut	Nombre			
■	Positif souche sauvage	5	28%		
■	Positif souche vaccinale	5	28%		
■	Négatif ou naïf	8	44%		
■	Indéterminé	0	0%		
Total		18	100		
Vaccination ²		0	0%		
² Durant les six mois précédant la date de génération du rapport.					
Statut SRRP du voisinage (animaux)					
Statut	Adultes	Juvéniles			
■	780	28%	16 100	48%	
■	556	20%	11 355	34%	
■	1 450	52%	6 755	17%	
■	0	0%	0	0%	
Total	2 786	100%	33 210	100%	
Vaccination ²	0	0%	0	0%	

Les Éleveurs
de porcs du Québec

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec

CDPO
Centre de développement
du porc du Québec inc.

Université
de Montréal

AQINAC
Association québécoise des industries
de nutrition animale et céréalière



Veille sanitaire provinciale sur le SRRP

Les principaux partenaires des activités de contrôle du SRRP recommandent à tous les producteurs de porcs d'adhérer aux modalités de fonctionnement proposées par la Veille sanitaire provinciale (VSP).



Comité pour la promotion
de la veille sanitaire
provinciale sur le SRRP



Crédit photo : CIPQ

Un outil
indispensable!

Pour plus d'information, contacter
Les Éleveurs de porcs du Québec
au 1-800 363-7672

Pourquoi cette démarche?

Par ses impacts négatifs sur la productivité, le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) dans les élevages représente un manque à gagner de près de **38 millions \$ annuellement** pour les producteurs de porcs du Québec.

Plus précisément, pour votre entreprise, c'est :

Exemple si maternité de 300 places

300 places x 96 \$/truite = 28 800 \$ par année

Exemple si pouponnière de 1 000 places

1 000 places x 12 \$/truite = 12 000 \$ par année

Exemple si engraissement de 1 000 places

1 000 places x 27 \$/truite = 27 000 \$ par année

La veille sanitaire provinciale (VSP) est nécessaire au contrôle du SRRP.

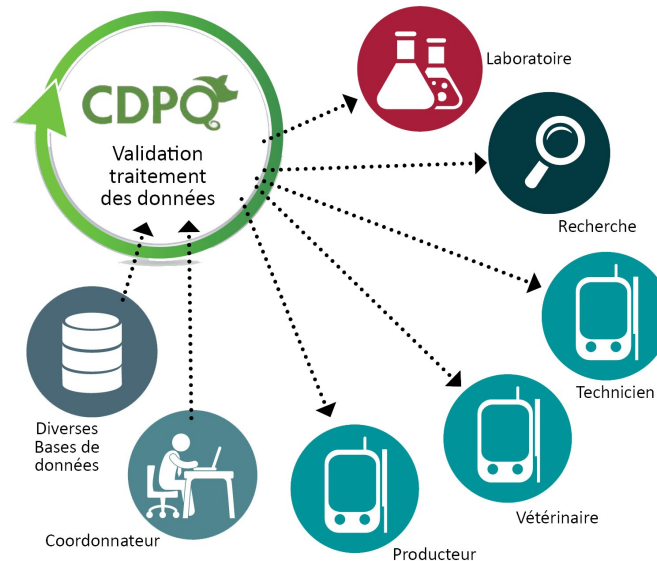
L'objectif étant toujours de diminuer le coût de production des producteurs du Québec.

Comment ça marche ?

La VSP permet de consulter le statut sanitaire des fermes voisines participantes dans un rayon de 10 km. Le producteur doit s'inscrire et accepter de partager l'info sur le statut sanitaire de son troupeau pour connaître celui des troupeaux voisins. Il doit donc autoriser son vétérinaire à transmettre cette information.

L'outil sécurisé « Portail Santé » du CDPQ permet de partager :

- 1 des informations stratégiques et standardisées du site de production entre l'éleveur, son vétérinaire et le personnel technique
- 2 les statuts sanitaires par rapport au SRRP



Comment s'inscrire ?

- 1 S'inscrire aux Éleveurs de porcs du Québec
1-800 363-7672
- 2 Choisir une option :

